

FRAXION

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi
**CONSERVER À L'ABRI DU GEL
ET DE LA CHALEUR**

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL - REEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

FRAXION - N° d'autorisation (AMM): 2170423

Contient 100 g/L de mesotrione (9,4% p/p) - Suspension concentrée (SC)

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261: Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P333+313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P391: Recueillir le produit répandu

P501: Éliminer le contenu/récipient en passant par des centres spécialisés de collecte et d'élimination des déchets dangereux et en suivant la législation locale en vigueur

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5m en bordure des points d'eau pour une application à la dose de 0,75L/ha sur maïs doux.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20m en bordure des points d'eau pour une application à la dose de 1,5L/ha sur maïs.

SPe3: Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport à la zone non cultivée adjacente

Délai de rentrée: 48h

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Information santé : Fiche de données de sécurité également disponible sur le site web :

www.albaugh.eu

Appel en cas d'urgence : Appeler le +44 1235 239 670 (24 h/24), le 15 ou le centre antipoison le plus proche. Puis signaler les symptômes au réseau Phyt'attitude, n° vert 0800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Date de fabrication, n° de lot, référence : Inscrits ailleurs sur l'emballage pour des raisons techniques.

Fabrication : Union européenne



DANGER



Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché et distributeur:

Albaugh TKI d.o.o., Grajski trg 21,
SI-2327 Rače, Slovenia.

Tel: +386 2 609 02 11

Pour toute information technique,
contacter le 0805118511

TKI-FR_Fraxion_LBL_15-12-20

® trademark or trade name of Albaugh, LLC or an affiliated company

FRAXION

Composition: 100 g/litre de méso-trione.

Formulation: Suspension concentrée (SC).

PREMIERS SOINS

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical.

Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

Herbicide sélectif contre les dicotylédones et graminées annuelles du maïs et du maïs doux

MODE D'ACTION

Le produit FRAXION est une suspension concentrée composée de la substance active herbicide méso-trione pour lutter contre les dicotylédones en culture de maïs et maïs doux exclusivement. FRAXION est absorbé par le feuillage de la mauvaise herbe et agit principalement par voie foliaire et en plus faible mesure, par voie racinaire.

Après pénétration dans la plante, la méso-trione se déplace dans les points de croissance. Le produit FRAXION est généralement totalement absorbé une heure après l'application. La destruction des adventices sensibles s'exprime par un blanchiment (chlorose) précédant leur disparition.

DOSE ET USAGES AUTORISÉS

FRAXION s'applique en post levée de la culture et des adventices ;

Cultures	Dose (l/ha)	Nombre d'applications à la dose autorisée	Stade d'application	DAR (Délai avant récolte) jours	ZNT** aquare (m)	ZNT** plantes non ciblées (m)
Maïs (uniquement maïs grain et maïs fourrage)	1,5	1/an	2-8 feuilles BBCH 12-18	F* (BBCH 18)	20 dont 20m de DVP	20
Maïs doux	0,75	1/an	2-8 feuilles BBCH 12-18	F (BBCH 18)	5 dont 5m de DVP***	20

*Le Délai avant récolte est couvert par les conditions d'utilisation; ** *ZNT = zone non traitée; **** Dispositif Végétalisé permanent.

Les limites maximales de résidus sont disponibles sur: <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>
La sélectivité sur maïs doux du FRAXION n'a pas été complètement démontrée.

CONDITIONS D'EMPLOI

Pour une meilleure efficacité, appliquer en conditions chaudes/humides, lorsque le sol est humide, que les mauvaises herbes sont jeunes et se développent activement.

- Adapter le volume d'eau recommandé de manière à recouvrir convenable l'étendue des mauvaises herbes.
- Utiliser de préférence le volume d'eau minimum recommandé (200 litres par hectare) bien que le volume le plus important (300 litres par hectare) puisse être nécessaire si le feuillage est dense. Ne pas dépasser le volume d'eau maximum recommandé.
- L'utilisation de FRAXION en mélange avec un adjuvant n'est ni requise ni recommandée.

Protection de l'opérateur et du travailleur:

Pour l'opérateur porter: Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à rampe.

Pendant le mélange / Chargement:

- Gants en nitrile certifiés EN-374-3;
- Combinaison de travail cote en polyester 65% / coton 35% avec un grammage d'au moins 230 g/m2 avec traitement deperlant;
- Vêtement imperméable (tablier ou blouse à manches longues certifiés cat. III type 3 (PB3));
- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3);

Pendant l'application:

* Si application avec tracteur avec cabine

- Gants en nitrile certifiés 374-2 à usage unique, en cas d'intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine;
- Combinaison de travail en polyester 65% / coton 35% avec un grammage d'au moins 230 g/m2 avec traitement deperlant;
- Lunettes norme EN 166 (CE, sigle 3) dans le cas d'une intervention sur le matériel;

* Si application avec tracteur sans cabine

- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique dans le cas d'une intervention sur le matériel de pulvérisation,
- Combinaison de travail en polyester 65% / coton 35% avec un grammage d'au moins 230 g/m2 avec traitement deperlant
- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3)
- En cas d'exposition aux gouttelettes pulvérisées, porter un demi-masque filtrant à particules (EN149) ou demi-masque (EN 140) équipé d'un filtre à particules P3 (EN 143).

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation:

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3.
- Combinaison de travail cote en polyester 65% / coton 35% avec un grammage d'au moins 230 g/m2 avec traitement deperlant;
- Vêtement imperméable (tablier ou blouse à manches longues certifiés cat. III type 3 (PB3));
- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3);
- Pour protéger le travailleur, porter une combinaison de travail (cote en polyester 65% / coton 35% avec un grammage de 230 g/m2) ou plus avec traitement deperlant.

CHAMP D'ACTIVITE

Appliqué en post levée des adventices (jusqu'au stade 8 feuilles de la culture) et sur un sol non affecté par la sécheresse, FRAXION contrôlera les adventices suivantes: morelle noire, moutarde des champs, amarante, mouron des oiseaux, chénopode blanc, pensée des champs, colza (sauvage), renouée persicaire, panic pied de coq.

STADES DE TRAITEMENT

Produit destiné exclusivement à un usage en maïs (grain et fourrage) et maïs doux. Appliquer lorsque la culture s'étend de 2 à 8 feuilles. Pour une meilleure efficacité, appliquer en conditions chaudes/humides, lorsque le sol est humide, que les mauvaises herbes sont jeunes et se développent activement. S'assurer que la culture et le feuillage des adventices sont secs au moment de l'application. Ne pas appliquer durant des averses ou lorsque des averses sont annoncées. Dans des conditions climatiques défavorables, de la chlorose (faible à modérée) peut apparaître sur les feuilles. Cette chlorose est temporaire et n'a pas de conséquences sur la récolte. Il est nécessaire de toujours vérifier l'état de la culture et des adventices avant l'application.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

Remplir le pulvérisateur à moitié avec de l'eau propre et commencer l'agitation. Agiter le récipient et ajouter la quantité requise de FRAXION dans le pulvérisateur à l'aide du dispositif de remplissage ou par ajout direct dans la cuve du pulvérisateur. Laver à fond le récipient. Utiliser de préférence un dispositif intégré de rinçage sous-pression ou rincer manuellement trois fois. Ajouter le liquide de lavage au pulvérisateur au moment de le remplir. Se référer à la section « Emballages vides et surplus de produit » pour plus de détails.

APPLICATION

S'assurer qu'un volume et une pression adéquate sont utilisés et que le pulvérisateur est correctement calibré avant utilisation. Ne pas laisser le liquide de pulvérisation dans le pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant les repas ou la nuit).

NETTOYAGE DU PULVERISATEUR

Afin d'éviter tout dommage pour les cultures traitées ultérieurement avec le même matériel, il est nécessaire de nettoyer soigneusement le pulvérisateur, dès la fin de l'application de FRAXION:

- Vidanger complètement la cuve en fin de traitement puis rincer la totalité de l'appareil (cuve, rampe, couvercle, canalisations) à l'eau claire. Vidanger de nouveau.
- Remplir à demi la cuve avec de l'eau ; ajouter un nettoyeur approprié à cet usage. Terminer le remplissage puis mettre l'agitation en marche. Laisser agir 10 à 15 minutes et rincer la rampe avec ce mélange. Vidanger complètement l'appareil.
- Pour éliminer toute trace de la solution utilisée, rincer à l'eau claire le pulvérisateur, rampes et canalisations incluses.
- Les buses et les filtres seront démontés et nettoyés séparément dans la solution de rinçage.
- Eviter de vidanger et de rincer le matériel de pulvérisation sur ou à proximité des cultures et plantations présentes ou à venir (arbres ou autres plantes), en particulier près des zones explorées par leurs racines. Etant donné le volume important d'eau mis en œuvre, les eaux de rinçage devront être pulvérisées à grande vitesse sur une partie du champ déjà traitée ou stockées dans un dispositif de récupération de produits phytosanitaires adapté.

MÉLANGES

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la législation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'informer auprès du détenteur de l'autorisation de mise sur le marché de la miscibilité possible avec d'autres produits à base des substances actives mentionnées sur l'étiquette. Consulter le site: <http://e-phy.anses.gov.fr>.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Pour les cultures destinées à la production de semences, consulter le semencier concerné ou respecter les préconisations du prestataire de production concerné.

Afin d'éviter tout dégâts sur des plantes situées hors de la zone à traiter, ne pas appliquer le produit par temps de vent et éviter toute dérive de pulvérisation. Toutes les espèces de graminées sont particulièrement sensibles aux dérives de pulvérisation.

Ne pas appliquer sur des cultures soumises à un stress (endommagées par des parasites, souffrant de carences en substances nutritives, de sécheresse, d'excès d'eau, sur lesquelles des herbicides ont déjà été appliqués, etc.).

Ne pas appliquer dans des conditions climatiques de froid ou de gel, lors de grands écarts thermiques ou lorsque des averses importantes sont annoncées. Eviter les chevauchements de rampe. Avant utilisation, s'assurer que le pulvérisateur ne contient pas de reste des utilisations précédentes et qu'il est réglé de manière à appliquer le volume et la pression de pulvérisation recommandés. S'assurer que les buses de pulvérisation fonctionnent de la même manière et que la rampe de pulvérisation soit positionnée à la bonne hauteur au-dessus de la culture.

Nettoyer soigneusement le matériel d'application de manière à éliminer tout reste du produit pour éviter toute conséquence lors d'applications sur d'autres cultures. Procéder directement après l'utilisation au nettoyage de l'équipement de pulvérisation.

CULTURES DE REMPLACEMENT ET DE ROTATION

Cultures de remplacement: en cas d'échec de la culture traitée, labourer avant de semer à nouveau. Seul du maïs fourrager ou du maïs grain peuvent être semés après échec de la culture traitée. Certains effets peuvent apparaître sur les cultures de remplacement mais ceux-ci sont généralement temporaires et disparaissent rapidement.

Culture de rotation: dans les conditions normales d'utilisation, l'application de FRAXION n'entraîne aucune restriction de choix des cultures suivantes dans une rotation normale : blé tendre d'hiver et de printemps, orge d'hiver et de printemps, blé dur, ray-grass.

Après labour sur une profondeur de minimum 15 cm, du colza peut également être planté à l'automne suivant la récolte de la culture traitée.

GESTION DES RESISTANCES

FRAXION a une faible probabilité de provoquer des résistances. Il faut cependant garder à l'esprit que l'utilisation répétée, sur une même parcelle, de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action peut conduire à l'apparition de plantes résistantes. Pour réduire ce risque, il est conseillé d'alterner, dans la rotation, sur une même parcelle, des herbicides à base de substances actives de familles chimiques différentes ou de modes d'action différents.

PRÉCAUTIONS

Conserver exclusivement le produit dans son emballage d'origine fermé et stocker à une température inférieure à 35°C.

EMBALLAGES VIDES ET SURPLUS DE PRODUIT

RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT. Avant élimination, l'emballage de ce produit, soigneusement vidé, doit être rincé trois fois à l'eau suivant un système manuel (trois agitations successives) ou par un système de nettoyage à l'eau sous pression placé sur le pulvérisateur.

Les eaux de ce nettoyage devront être versées dans la cuve de pulvérisation.

L'élimination des déchets, des emballages contaminés et de tout produit de pulvérisation dilué non utilisé doit se faire en conformité avec l'arrêté du 20 septembre 2002 sur l'incinération et la co-incinération des déchets dangereux (JO, 1er décembre 2002) et l'arrêté du 30 décembre 2002 sur le stockage des déchets dangereux (JO, 16 avril 2003).

L'emballage de ce produit peut être éliminé dans le cadre de la filière ADIVALOR.

IMPORTANT

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminées en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Plusieurs facteurs peuvent affecter ou influencer l'activité de ce produit, parmi lesquels le climat, les conditions du sol, la variété cultivée, le calendrier du traitement, la quantité d'eau, les taux d'application, les techniques de pulvérisation, la rotation des cultures, les spécificités régionales et la présence ou le développement de souches résistantes au principe actif.

Dans certaines circonstances, il peut se produire des modifications de l'activité ou des dommages sur la plante cultivée. Le fabricant ou le fournisseur ne saurait être tenu responsable dans de telles circonstances. Tous les produits que nous fournissons sont de très grande qualité et nous estimons qu'ils sont tout à fait adaptés à l'usage auquel nous les destinons expressément. Toutefois, comme nous ne sommes pas en mesure d'exercer de contrôle sur les opérations de mélange, utilisation et application pouvant affecter les performances de nos produits, toutes les conditions et garanties, légales ou autres, relatives à la qualité ou l'aptitude à tout usage de nos produits sont exclues, et nous ne pouvons être tenus responsables de quelque dommage ou blessure que ce soit, résultant de leur stockage, manipulation, application ou emploi. Ces conditions ne peuvent être modifiées par notre personnel ou nos agents, ni par les revendeurs de nos produits, qu'ils fournissent ou non des activités de supervision ou d'assistance technique pour l'utilisation de ces produits. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

FRA^XION

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi
**CONSERVER À L'ABRI DU GEL
ET DE LA CHALEUR**



DANGER



**RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL -
REEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT**

FRA^XION - N° d'autorisation (AMM): 2170423

Contient 100 g/L de mesotrione (9,4% p/p) - Suspension concentrée (SC)

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261: Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Elever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P333+313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P391: Recueillir le produit répandu

P501: Éliminer le contenu/récipient en passant par des centres spécialisés de collecte et d'élimination des déchets dangereux et en suivant la législation locale en vigueur

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5m en bordure des points d'eau pour une application à la dose de 0.75L/ha sur maïs doux.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20m en bordure des points d'eau pour une application à la dose de 1.5L/ha sur maïs.

SPe3: Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport à la zone non cultivée adjacente

Délai de rentrée: 48h

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Information santé : Fiche de données de sécurité également disponible sur le site web :

www.albaugh.eu

Appel en cas d'urgence : Appeler le +44 1235 239 670 (24 h/24), le 15 ou le centre antipoison pour le plus proche. Puis signaler les symptômes au réseau Phyt'attitude, n° vert 0800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Date de fabrication, n° de lot, référence : Inscrits ailleurs sur l'emballage pour des raisons techniques.

Fabrication : Union européenne

**Détenteur de l'autorisation de
mise sur le marché et distributeur:**

Albaugh TKI d.o.o., Grajski trg 21,
SI-2327 Rače, Slovenija.

Tel: +386 2 609 02 11

Pour toute information technique,
contacter le 0805118511

TKI-FR_Fraxion_BS_15-12-20

™ trademark or trade name of Albaugh, LLC or an affiliated company

FRA^XION[®] 5 litres e

**Herbicide sélectif contre les dicotylédones et
graminées annuelles du maïs et du maïs doux**

Formulation : Suspension concentrée (SC).

Composition : 100 g/litre de mésotrione.

 **Albaugh**
Your Alternative

**Détenteur de l'autorisation de mise sur le
marché et distributeur:**

Albaugh TKI d.o.o., Grajski trg 21,
SI-2327 Rače, Slovenie, Tel: +386 2 609 02 11
Pour toute information technique,
contacter le 0805118511

EMB: Albaugh TKI d.o.o., Slovenie



Ce pictogramme indique que
l'emballage de ce produit peut
être collecté par les distributeurs
partenaires de la lière ADIVALOR.



7 640166 480761 >

TKI HR - FraXion_SL_E_15-12-20

4x5 litres e

FRA^{ION}

**Herbicide sélectif contre les dicotylédones et
graminées annuelles du maïs et du maïs doux**

Formulation : Suspension concentrée (SC).

Composition : 100 g/litre de mésotrione.

TKI-FR_Fraxion_4x5L_F_15-12-20

 **Albaugh**
Your Alternative™

**Détenteur de l'autorisation de mise sur le
marché et distributeur:**

Albaugh TKI d.o.o., Grajski trg 21,
SI-2327 Rače, Slovenia, Tel: +386 2 609 02 11
Pour toute information technique,
contacter le 0805118511

EMB: Albaugh TKI d.o.o., Slove



Ce pictogramme indique que
l'emballage de ce produit peut
être collecté par les distributeurs
partenaires de la lière ADIVALOR.

FRA^XION

4x5 litres e

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi
**CONSERVER À L'ABRI DU GEL
ET DE LA CHALEUR**



DANGER



**RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL -
REEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT**

FRA^XION - N° d'autorisation (AMM): 2170423

Contient 100 g/L de mesotrione (9,4% p/p) - Suspension concentrée (SC)

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261: Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P333+313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P391: Recueillir le produit répandu

P501: Éliminer le contenu/récipient en passant par des centres spécialisés de collecte et d'élimination des déchets dangereux et en suivant la législation locale en vigueur

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5m en bordure des points d'eau pour une application à la dose de 0.75L/ha sur maïs doux.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux points d'eau BEFORE comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20m en bordure des points d'eau pour une application à la dose de 1.5L/ha sur maïs.

SPe3: Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport à la zone non cultivée adjacente

Délai de rentrée: 48h

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Information santé : Fiche de données de sécurité également disponible sur le site web :

www.albaugh.eu

Appel en cas d'urgence : Appeler le +44 1235 239 670 (24 h/24), le 15 ou le centre antipoison le plus proche. Puis signaler les symptômes au réseau Phyt'attitude, n° vert 0800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Date de fabrication, n° de lot, référence : Inscrits ailleurs sur l'emballage pour des raisons techniques.

Fabrication : Union européenne

**Détenteur de l'autorisation de
mise sur le marché et distributeur:**

Albaugh TKI d.o.o., Grajski trg 21,

SI-2327 Rače, Slovenia.

Tel: +386 2 609 02 11

Pour toute information technique,
contacter le 0805118511

TKI-FR_FRAXION_4x5L_B_15-12-20

® TM trademark or trade name of Albaugh, LLC or an affiliated company

15 litres e

FRA^YION[®]

**Herbicide sélectif contre les dicotylédones et
graminées annuelles du maïs et du maïs doux**

Formulation : Suspension concentrée (SC).

Composition : 100 g/litre de mésootrione.

 **Albaugh**
Your Alternative

**Détenteur de l'autorisation de mise sur le
marché et distributeur:**

Albaugh TKI d.o.o., Grajski trg 21,
SI-2327 Rače, Slovenia, Tel: +386 2 609 02 11
Pour toute information technique,
contacter le 0805118511

EMB: Albaugh TKI d.o.o., Slovenie



Ce pictogramme indique que
l'emballage de ce produit peut
être collecté par les distributeurs
partenaires de la lière ADIVALOR.